

Agenda prévisionnel 2017/2018 :

Module 1 : 08/01/2018 au 12/01/2018

Module 2 : 05/02/2018 au 08/02/2018

Module 3 : 12/03/2018 au 16/03/2018

Module 4 : 23/04/2018 au 27/04/2018

Module 5 : 14/05/2018 au 18/05/2018

Lieu de formation :

Besançon.

Durée de la formation :

180h sous forme modulaire.

Frais d'inscription :

1840 euros (tout public) - 340 euros

(Internes) + droits d'inscription universitaire

Capacité d'accueil : 25personne

UFR Sciences médicales et pharmaceutiques

19 rue Ambroise Paré

25000 BESANCON

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr>

Contact pédagogique :

Dr Didier HOCQUET

dhocquet@chu-besancon.fr

Contact administratif :

UFR SMP

Mme Jennifer RUBIS

03.63.08.22.37

D.U

UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE

Hygiène Hospitalière

UFR Sciences médicales et pharmaceutiques

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr>



Objectifs :

L'enseignement est destiné à l'ensemble des professionnels de santé notamment ceux exerçant en établissement d'hospitalisation et impliqués dans la lutte contre les infections nosocomiales. Les professionnels ainsi formés auront une meilleure connaissance de l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales au sein des établissements et des missions qui leur sont dévolues.

Ces professionnels formés pourront alors jouer leur rôle soit au sein des équipes opérationnelles d'hygiène hospitalière soit en qualité de correspondants de ces équipes au sein des services.

Compétences :

Connaissances dans l'organisation et les moyens mis en place contre les infections nosocomiales en milieu de santé.

Public concerné :

- Infirmier(e)s
 - Cadres-infirmier(e)s
 - Infirmier(e)s spécialisés : Infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste
 - Internes de spécialités
 - Internes de médecine générale
 - Internes en biologie
 - Internes en pharmacie
 - Internes en biologie
 - Médecins praticiens hospitaliers
- Pharmaciens d'établissement de santé

Validation du diplôme:

5 modules de 24h en CM ou TD, consacrés chacun à un thème particulier.

25h de travail personnel consacrées à la rédaction d'un mémoire dont le sujet est préalablement défini avec le responsable, en accord avec l'étudiant.

- Mémoire:

- Stage:

Chaque étudiant effectue un stage de 35 heures. Au cours de son stage, il accompagne un membre d'une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière au sein d'un établissement.

Les établissements comportant des équipes opérationnelles d'hygiène hospitalière multi-disciplinaire (infirmier + praticien) pourront accueillir des stagiaires sur décision du responsable de l'enseignement.

Le choix du terrain de stage se fait conjointement par l'étudiant et le respon-